

Arrêté n° 2023.00278

LE MAIRE DE LA VILLE DE SAINT-GENIS-POUILLY

VU les articles L. 2213-1 et L. 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles R. 412-30, R. 411-28, R. 417-10 du Code de la Route,

CONSIDERANT que des travaux de renouvellement des eaux pluviales seront effectués par l'entreprise RAMPA TP – 156 Allée des Charbonniers – 74160 FEIGERES – **du 24 Octobre au 24 Novembre 2023, Rue de la Faucille.**

Il y aura lieu de réglementer la circulation pendant la durée des travaux.

ARRETE :

Article 1^{er} : Le stationnement de tous les véhicules sera interdit dans l'emprise du chantier du **24 Octobre au 24 Novembre 2023, Rue de la Faucille.**

Article 2 : La vitesse sera limitée durant cette période à 30 km/h sur 50m de part et d'autre des travaux. **La circulation sera alternée manuellement de 7h00 à 9h00 et de 16h30 à 18h30 et par feux tricolores le reste du temps. L'entreprise Rampa TP devra assurer un passage sécurisé pour les piétons.**

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté est susceptible d'un recours contentieux, dans un délai de 2 mois à compter de la date de notification de la décision, devant le Tribunal Administratif de Lyon, sans avocat sur le portail Télérecours Citoyen www.telerecours.fr ou auprès de Monsieur le Président du Tribunal administratif de Lyon, Palais des Juridictions administratives, 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03.

Article 5 : La Directrice Générale des Services de la Mairie, le Responsable de la Police Municipale et le Directeur des Services Techniques Municipaux sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié selon la réglementation en vigueur et dont ampliation sera transmise à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Genis-Pouilly.



Fait à SAINT GENIS POUILLY,
Le 17 octobre 2023

Le Maire,

Hubert BERTRAND

RECU EN PREFECTURE

Le 27 octobre 2023

VIA DOTELEC - FAST Actes

001-210103545-20231017-A0027810-AR